



Crozon



ouest-france.fr du 16 août 2020



Quotidien Ouest-France du 17 août 2020



317 mots

Les sentiers de randonnées face à l'érosion

La fréquentation du GR34 sur la presqu'île de *Crozon* a été multipliée par trois depuis 2008. Les sentiers de randonnées accueillent aujourd'hui 60 000 personnes par an. Ils attirent désormais les habitués de la randonnée mais également les amateurs, malgré la difficulté du parcours.

« Le GR34 ça se mérite, car c'est un chemin difficile qu'il ne faut pas prendre à la légère », précise Didier Cadiou, responsable des espaces naturels et du patrimoine à la Ville de *Crozon*.

Disparition de la lande

Avec cette nouvelle popularité, les chemins se sont abîmés. L'arrivée de la marche nordique (marche rapide avec des bâtons) en est le principal responsable. Le problème vient de la conception des bâtons. L'absence d'embouts pour amortir le choc du bâton et la répétition du mouvement peuvent favoriser l'érosion du sol.

La pluie emporte dans son sillage une partie de la terre produite par les chocs des bâtons, ce qui fragilise les sentiers de randonnée.

La biodiversité est également en danger. En effet, la disparition de la lande au fur et à mesure du temps et la naissance d'un sentier de plus en plus mis à nu constituent un danger pour l'environnement. La presqu'île de *Crozon* est pourtant un espace naturel protégé.

Une terre mise à nu, favorisée par une forte affluence, entraîne la présence de racines pouvant gêner la route des marcheurs. Ainsi, les randonneurs et les promeneurs contournent la gêne et marchent sur le côté du chemin, ce qui abîme la lande.

La largeur du sentier a été multipliée par six en quelques années : « On ne réalise pas les dégâts d'une semelle de chaussure sur dix ans », souligne Yves Cyrille, directeur de la Maison des minéraux.

Le chemin le plus endommagé se trouve, sans surprise, à côté de l'île Vierge. Celle-ci, malgré sa fermeture, attire toujours des visiteurs.

Louise GRANGE.



Un chemin de randonnées sur la presqu'île de Crozon. archives Ouest-France